

# HIVERNALES

DU 22 FEV AU 01 MARS



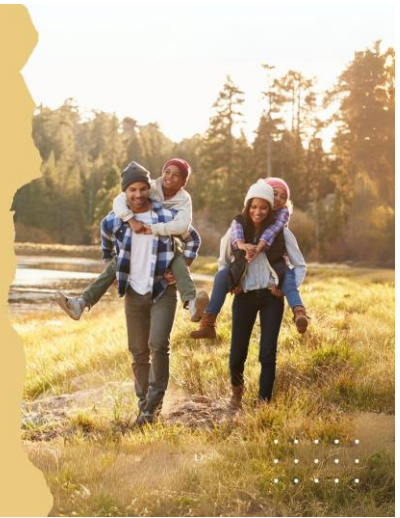
Séjour multi-générationnel



Partages bibliques chaque jour



Détente et activités



Du samedi 22 février au samedi 01 mars 2024  
(Zone A & B)

Un séjour en pension complète en chambre ou gîte, et location de gîtes.

Il est également possible de venir sur quelques jours (minimum 2 nuitées) en chambre classique ou gîte. (Pas de réduction -30€ si inscription avant le 15/01/25)

Pour ces particularités, merci de contacter le secrétariat afin de vérifier les disponibilités et d'établir un devis.

**Arrivées** : à partir de 16h

**Départs** : à partir de 10h

Domaine du Coteau Fleuri – Lieu-dit : Les Tavas  
300 Chemin du Coteau Fleuri  
43400 LE CHAMBON SUR LIGNON  
04 71 65 90 11 – [info@lecoteaufleuri.com](mailto:info@lecoteaufleuri.com)

## **Retraite spirituelle & fraternelle POUR TOUS**

Tous les jours, la parole de Dieu sera partagée. Il est possible d'assister à la réunion de prières de 8h avec le personnel.

Hébergement en chambres avec 2 niveaux de confort dans la grande Maison (les chambres Confort et les chambres Classiques) en pension complète. Les logements en Gîtes sont proposés en pension complètes ou en location (gestion libre).

Une bonne cuisine familiale à partager tous ensemble en salle à manger. Les menus seront élaborés chaque jour à base de légumes frais principalement et de saison.

---

### **Activités proposées**

Les grands espaces, les forêts enneigées ou non seront propices à la contemplation et aux balades.

Des activités seront proposées : visite musée, gouter gourmand, chien de traîneau, ski de fond, alpin, raquettes. Ces prestations payantes sont en sus de la pension.

Temps de détente selon les goûts du groupe et de la météo.

Sortie à la journée avec pique-nique pendant la semaine avec découverte de la région.

## Transport – Horaires navettes

**ACCÈS PAR LA SNCF TEL 3635** <https://www.sncf-connect.com/>

Gare SNCF St Etienne Châteaueux  
(42)

Gare SNCF TGV Valence (26)  
+ Navette COTEAU FLEURI

+ Navette COTEAU FLEURI

Pour ceux venant en train et navette, il est important que les horaires d'arrivées et de départ correspondent avec les horaires de navette suivantes :

<b>HORAIRES NAVETTE</b>		
	<b>GARE (42) DE ST ETIENNE</b>	<b>GARE (26) VALENCE TGV</b>
<b>ARRIVEE SAMEDI 24 FEVRIER</b>	16H	15H
<b>DEPART SAMEDI 02 MARS</b>	8h10 avec le bus de ligne arrêt Champfleuri	10h

Tarif navette ALLER/RETOUR : 34€/adulte et 24€ /enfant -18 ans

Tarif navette Aller OU Retour : 17€/adulte et 12€/enfant – 18 ans

Facilité d'organisation : pas d'annulation la semaine avant.

**VOITURE PERSONNELLE** : Prévoir équipements hivernales (chaussettes, pneus neige ou pneus 4 saisons)

**ACCÈS PAR UN BUS DE LIGNE** (AUTOCARS JACCON 04 71 56 51 60)

BUS H37 Gare routière à côté de la gare de St Etienne Chateaueux (3€/aller)

### **ALLER**

Départs Gare St Etienne Chateaueux 10h15 & 18h15 (ou 19h les sam. et dim.)

Arrivées Le Chambon S/L – arrêt Champfleuri 11h59 & 20h01 (ou 20h36 les SD)

### **RETOUR**

Départs Le Chambon S/L – arrêt Champfleuri 7h42 & 15h56 (ou 8h10 & 16h56 SD)

## CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

### Réservation :

La réservation est prise en compte à la réception de l'acompte et de la fiche d'inscription dûment remplie et signée.

### Annulation :

Toute annulation doit être effectuée par écrit y compris pour une raison Covid (courrier électronique ou papier, dans la limite qui d'une semaine qui suit le séjour, le cachet de la Poste faisant foi).

### Si l'annulation intervient :

- Plus de 30 jours avant le début du séjour : nous conservons 12% de l'acompte.
- de 30 à 10 jours avant le début du séjour, nous conservons 60 % de l'acompte.
- moins de 10 jours avant le début du séjour, nous conservons 100% de l'acompte.

Si l'annulation n'est pas confirmée par écrit, la totalité de l'acompte est conservée dans tous les cas.

### Règlement de votre Séjour :

Il est demandé 150€ d'acompte à l'inscription par personne par semaine.

Le solde est réglé au plus tard à l'arrivée.

Les activités du programme sont en supplément.

Des facilités de paiement sont possibles, à savoir un échelonnement des paiements.

Nos séjours sont ouverts aux chèques ANCV.

### Assurance :

Pour l'ensemble de nos séjours, vous devez être couverts par une assurance en responsabilité civile. Vous pouvez contracter une assurance annulation auprès de votre assureur.

### Adhésion

Pour profiter de nos séjours, il est nécessaire d'être à jour de sa cotisation. (12 € annuels /famille)

### Mineurs accompagnés

Tout mineur accompagné (c'est-à-dire hors séjour jeunesse) est entièrement sous la responsabilité de ses parents. Mineur sous un encadrement autre que parental : la personne qui a la responsabilité du mineur sur le site doit se présenter avec une autorisation parentale.

## TARIFS 2025 HIVERNALE

Gratuit pour les 0-3 ans inclus

### SEJOUR EN PENSION COMPLETE :

- ✓ **CHAMBRE CONFORT** (draps inclus) **7 nuits**
  - 1 personne soit 487.20€
  - 2 personnes (et couple) soit 806.40€
  - 1 enfant soit 273€ de 4-17ans
- ✓ **CHAMBRE CLASSIQUE** (draps inclus) **7 nuits**
  - 1 personne soit 417.20€
  - 2 personnes (et couple) soit 729.40€
  - 1 enfant soit 273€ de 4-17ans
- ✓ **GITES 6/8 places** (draps inclus) **par jour**  
79€ (1er adulte) + 2<sup>nd</sup> adulte 57€ + 39€ par enfant (4-17 ans)

### TARIF A LA JOURNEE EN PENSION COMPLETE :

Hébergement	CONFORT	CLASSIQUE	GITE
1 personne	69.00€	59.00€	79.00€
2 pers./couple	57.00 €	51.50€	57.00€
Enft 4-17 ans	39.00 €		
Enft 0-3 ans	Gratuit		

### GITE EN GESTION LIBRE : 441€/7 jours

### AUTRES TARIFS :

- ✓ Participation Navette un trajet St Etienne ou Valence : 17€/adulte ou 12€ /enfant -18 ans  
Pour faciliter l'organisation de ces derniers, pas d'annulation la semaine avant.
- ✓ Location de raquettes = libre participation
- ✓ Réduction 30€ si inscription avant le 15/01/25  
(Cachet de la poste faisant foi)
- ✓ Cotisation 2025 = 12€/famille
- ✓ Taxe séjour = 0.60€/nuitée (À partir de 18 ans) [sous couvert d'évolution 2025]

### Disposition COVID :

Nous serons attentifs au protocole sanitaire en vigueur. Si le Domaine du Coteau Fleuri se trouvait, pour des raisons indépendantes de sa volonté, dans l'obligation de remettre ou d'annuler totalement un séjour, les sommes versées seraient remboursées au prorata du nombre de jours effectués plus un jour.